



Résister!

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

#62 - mai 2019

NANCY : LES BANCS DE LA HONTE

DEBOUT

LES PAUVRES !

SUR LE BANC DES ACCUSÉS

Les beaux jours reviennent, avec eux, l'envie irrépressible de baguenauder, de se mettre au vert, de profiter de l'air frais vivifiant, d'une brise chaleureuse, de rayons solaires bienveillants, de l'ombre des arbres, des pépiements et des gazouillis, oiseaux et enfants confondus... Ouf, il était temps. Pour profiter de ces petits bonheurs, rien de tel que de rechercher dans l'espace public un banc que la collectivité, généreuse, il va de soi, aura mis à notre disposition, ça et là, à chaque coin de rue, le long des promenades et des cours, sur les places, au fond des parcs et jardins. Dans un monde presque idéal, les choses se passeraient ainsi, évidemment, simplement, humainement. C'est tellement différent à Nancy.

André Rossinot, président de la métropole du Grand Nancy, intervenu en tant que maître d'ouvrage lors des travaux de réaménagement de la place a déclaré qu'il ressentait « *beaucoup de surprise et de colère à la lecture du palmarès des Pics d'or* ». Celui qu'on a rarement vu se prélasser sur les larves métalliques qu'il a lui-même commandées assure que « *dans le projet de requalification et de valorisation de l'espace gare de Nancy, signé par l'architecte urbaniste Jean-Marie Duthilleul, il n'a jamais été question, ni de près ni de loin, de mettre en place un tel dispositif. Notre démarche a été uniquement artistique. Constitué de tubes en inox, ce mobilier urbain a été, en effet, signé par l'artiste Sébastien Wierinck dans le cadre du 1 % artistique, dispositif* »



Le 13 février dernier, la Fondation Abbé-Pierre a organisé la cérémonie des Pics d'or, afin de « récompenser » les promoteurs des pires dispositifs anti-SDF. Il s'agissait, selon le dossier de presse de « sensibiliser l'opinion publique à l'hostilité urbaine à l'égard des personnes sans domicile et à rappeler que la collectivité tout entière a le devoir de respecter la dignité des personnes en errance. [...] Ce mobilier urbain n'a d'autre vocation que d'empêcher les personnes sans domicile de se mettre à l'abri ou de se reposer dans l'espace public, symbolisant le rejet, toujours plus loin, des personnes les plus exclues. La créativité est grande dans cette inhumanité. Beaucoup de procédés sont devenus un design à la mode, montrant que le critère "anti-SDF" est souvent parfaitement intégré par les concepteurs de la ville. »

L'occasion était trop belle pour ne pas le relever, la métropole du Grand Nancy s'est vue attribuer un deuxième prix des Pics d'or – ce n'est déjà pas si mal ! – dans la catégorie « Fallait oser », promouvant le dispositif le plus décomplexé. Sont ainsi honorées les « couleuvres » de la place Simone-Veil (anciennement place Thiers), faites d'une série de tubes apparemment invertébrés, plus souvent inclinés qu'horizontaux, sans dossier, au point d'en rendre l'assise la moins confortable possible.

créé par André Malraux (1 % du montant des travaux publics sont réservés à la création d'œuvres d'art). »

En achetant ces dispositifs larvaires, le sémillant édile pensait sans doute honorer avantageusement Adolphe Thiers plutôt que Simone Veil – du reste, en accolant le nom de cette femme forte à la place la plus moche de Nancy, n'aurait-il pas fait preuve d'un antisémitisme plus que primaire ? Sans peine, il fait rimer infamie et hypocrisie.

Aussitôt après l'annonce de la Fondation Abbé-Pierre, *L'Est républicain* a dépêché un valeureux reporter pour vérifier que les accusations étaient éhontées. En titrant le reportage « Non, les bancs de la place Simone-Veil de Nancy ne sont pas anti-SDF », on comprend que le journal a pris une position courageuse. « *Le premier magistrat [Laurent Hénart] fait remarquer que l'installation est plébiscitée par les badauds, SDF compris, dès que le soleil montre le bout de son nez et que le thermomètre remonte un peu.* » Bien sûr, puisqu'ils





n'ont pas le choix, sauf à aller s'attabler aux terrasses des cafés voisins, pour le prix d'une consommation.

Dans une plaquette publiée par la métropole sur l'*« éco-quartier »* (!?) Nancy Grand Cœur, il est expliqué à propos de la place Simone-Veil, que *« ces lieux du mouvement, d'échanges et de rencontres, participent à l'animation et à l'attractivité du quartier, véritables "salons urbains", où l'on a plaisir à s'attarder »*.

S'il n'y avait que ces limaces, Rossinot et Hénart, qui se flattent à l'envi d'être des « humanistes », obtiendraient le bénéfice du doute. Mais, c'est partout pareil.

Inaugurée en 2013, avec tambours et trompettes, la nouvelle place Charles-III a été équipée de tabourets minéraux en forme de bobines de fil – ou de diabolos, si l'on préfère –, placés autour de tables de même forme. L'avantage principal de ces piètres sièges, avec leur assise froide en hiver et brûlante en été, consiste à ne surtout pas concurrencer les fauteuils des limonadiers installés de chaque côté de la place, eux, munis de dossier et d'accoudoirs confortables. Le mobilier mis en place par la collectivité, les pompeux « *salons urbains* », a été enlevé à l'occasion de la restauration de la place, toujours en cours, pour cause de malfaçons diverses et variées.

Le public de la salle Poirel n'est pas plus à la fête. S'il veut attendre dehors son tour dans la file, le designer Robert Stadler a créé, à la demande de la Ville de Nancy, avec le soutien du ministère de la Culture, des « *traits d'union* », comportant notamment des sièges réalisés dans une élégante pierre de taille, avec dossier ! Pour les accoudoirs, il faudra se contenter de petites rondelles métalliques de quelques centimètres, entre deux places d'un même banc, destinées principalement à empêcher toute pose trop alanguie, pour le cas où le visiteur souhaiterait profiter de la position allongée. Mieux vaut aller dormir au spectacle.

Devant le mémorial Désilles (voir l'article « Cours Léopold... Le vieux monde est derrière toi ! », *Résister !* n° 52), de chaque côté de l'esplanade, des bancs sont alignés, bien en rang, comme pour la parade. Leur designer leur a donné aussi une forme

tubulaire – c'est la grande mode des barbecues urbains – mais carrés cette fois-ci, comme les angles d'un lit de régiment. Là non plus, pas de dossier pour soutenir le dos des vieux galonnés d'opérette, qui aiment tant jouer aux petits soldats.

Que penser enfin des bancs vermoulus de la place Maginot, avec leur forme joliment arrondie autour des arbres ? Une marque d'écologie, peut-être.

Il en va ainsi de tous les bancs publics installés récemment dans l'espace urbain de Nancy. Ce sont des tue-l'amour de l'autre. Ici, on n'affectionne pas les bécoteurs et les bécoteuses, ni les aïeules ralenties et lestées par leurs cabas à roulettes, ni les flâneurs libérés des contingences de l'existence, ni les glaneuses de conversations futiles – ou utiles –, les belles parleuses, ni les glandeurs qui chôment les cours, ni les fumeurs et les vapoteuses, les lectrices, et tous les Boudus qui piqueraient bien un petit roupillon gratos, une sieste réparatrice, toujours ça de pris, quelques minutes de répit avant la



cloche, etc.

Pour se faire pardonner de leur bêtise crasse, la ville de Nancy et la métropole afférente n'ont plus d'autre choix que de faire fondre ces meubles ridicules, de vendre le métal à l'encan, d'en faire don aux Emmaüs et d'installer de vrais bancs, avec dossier, accoudoirs, repose-pieds, coussins et parasols. Nous nous contenterons d'apporter les boissons, le frichti et la bonne humeur.

Au-delà des goûts masochistes et du design supplicant, quand le pire rencontre le non fonctionnel, l'orgueilleux et le jetable, se pose alors la question du comment faire société et avec qui ? La Fondation Abbé-Pierre « *souhaite réveiller les consciences et amener la société civile à réfléchir sur la façon dont la ville rejette les personnes les plus fragiles en mettant à jour la violence des procédés utilisés, aux yeux de tous, avec ces installations* ». Elle considère avec raison que « *les conséquences pour les personnes sans abri sont brutales et conduisent à les "invisibiliser"* ».

Où il apparaît que le gendre idéal, celui qui se faisait passer pour tel dans les maisons de retraite et les foyers du troisième âge, par exemple, à l'occasion de campagnes électorales, était en réalité un tueur de vieilles dames. Fermez le ban !

Piéro R

Dossier de presse des Pics d'or 2019 :
https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/dossier_de_presse.pdf

Loi de casse de la fonction publique

L'irruption des Gilets Jaunes a remis la question sociale au cœur du débat public. La contestation s'est dressée sur les ronds-points des zones rurales et périurbaines où ont convergé les laissé·es pour compte de trois décennies de réformes libérales. Grâce aux Gilets Jaunes, plus personne ne peut ignorer les ravages de la désindustrialisation et du démantèlement des services publics dès qu'on s'éloigne un peu des préfectures et sous-préfectures. Depuis que les hôpitaux et maternités, les écoles, les gares, les bureaux de poste et les antennes de la CAF ont fermé les uns après les autres, pour les habitant·es, la question de l'isolement vient s'ajouter aux difficultés rencontrées par tout·es les usager·es des services publics. Mais le démantèlement continue. Aux suppressions de postes vient s'ajouter une réforme de fond de la Fonction publique. Cet article en expose les détails.

Micron Ier, lorsqu'il était ministre dans le gouvernement précédent, en 2015, avait déjà affirmé que le statut de la fonction publique n'était plus adéquat ni « *justifiable compte tenu des missions* ».

Une fois arrivé au pouvoir, il a donc trouvé important de pondre une loi dite de Transformation de la fonction publique, qui n'est autre que la destruction programmée du statut et des garanties des fonctionnaires, et une casse généralisée des services publics.

L'article 2 du projet de loi organise la fusion des comités techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). La nouvelle instance issue de cette fusion s'appellera Comité Social d'Administration (CSA). Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail sera créée au sein de ces comités (FS SSCT). La formation spécialisée serait

obligatoire à partir d'un seuil supérieur à 300 équivalents temps plein (ETP). Les représentants du personnel titulaires dans les FS SSCT devront aussi être titulaires en CSA. En revanche, les représentants des personnels suppléants dans la formation spécialisée pourront être choisis librement par les organisations syndicales. Tous les sujets ou presque seront concentrés sur les mêmes représentants des personnels et le risque est, comme dans le privé à la suite des lois Travail, de voir la fonction de représentant des personnels se professionnaliser.

Les prérogatives des CHSCT ne vont-elles pas disparaître ? Le droit de visite dans les établissements et services publics pour constater les conditions de travail réelles des agents, les enquêtes en cas d'accident du travail graves ou répétés au même poste de travail vont-elles perdurer ? Ces enquêtes et ces visites permettent de faire des préconisations pour améliorer les conditions de travail des agents, ce qui ne plaît pas toujours à la hiérarchie. Nous entendons trop souvent « *ceci n'est pas du ressort du CHSCT mais de la gestion des ressources humaines* ». Alors, avec la disparition des CHSCT, nos cadres supérieurs seront encore plus libres de diriger comme ils veulent, avec les méthodes dévastatrices du « *new management public* », et de dégrader encore plus nos conditions de travail. La nouvelle loi exclut de pouvoir traiter de tout ce qui impacte les conditions de travail en formation spécialisée SSCT. Ces sujets seront traités en formation plénière (Comité Social d'Administration) et noyés dans un ordre du jour toujours bien chargé. Le risque est qu'ils passent purement et simplement à la trappe. Y aura-t-il encore un ou une secrétaire titulaire qui pourra fixer l'ordre du jour en accord avec le ou la président·e du CHSCT ? Ou l'administration pourra-t-elle repousser sous le tapis les sujets qui ne lui plaisent pas et exercer le « *new management public* » sans freins ni opposition ? Que vont devenir les moyens de fonctionnement dont disposent actuellement les représentants du personnel en CHSCT pour remplir leur mandat ? Dans tous les ministères, les CHSCT ont mis en évidence une explosion des risques psychosociaux, liés aux suppressions de postes et à la charge de travail par agent qui augmente, et aussi aux réformes incessantes menées sans concertation et au pas de charge. Les CHSCT sont censés être consultés pour chaque réforme importante qui impacte les conditions de travail. Ils rendent des études d'impact obligatoires à chaque réorganisation importante. Ce sont les soldes, tout doit disparaître. Ces syndicalistes empêcheurs de tourner en rond, qui mettent un frein au « *new management public* », il faut s'en débarrasser. Cette loi va le permettre... en partie. Il va devenir difficile de défendre collectivement et efficacement nos conditions de travail. Les hiérarchies locales vont avoir de plus en plus de pouvoir.

L'article 4 du projet de loi prévoit de réformer le dialogue

SERVICES PUBLICS

TOUT DOIT DISPARAÎTRE !



social par ordonnances, donc sans consulter le parlement, pour adopter « toutes dispositions visant à renforcer la place de la négociation dans la fonction publique ». L'application de cet article risque fort d'avoir l'effet inverse de celui qui est affiché !

Le gouvernement veut aussi mettre fin aux entraves que représentent selon lui les CAP (Commissions Administratives Paritaires). Il souhaite leur faire perdre leur rôle correctif sur les situations individuelles des agents en ce qui concerne par exemple les mutations et les promotions.

L'article 9 du projet de loi supprime l'avis préalable des CAP sur les questions de mutation des fonctionnaires d'État. L'article 12 supprime les compétences des CAP sur les avancements et les promotions. L'autorité de gestion devra donner les lignes directrices (par exemple, les critères du barème pour les mutations, ceux d'appréciation et de classement pour les avancements et les promotions) pour les décisions individuelles. Mais seule la dimension collective des pratiques de gestion restera soumise à l'avis des représentants du personnel en CSA, les décisions individuelles en matière de mutation, d'avancement ou de promotion ne pourront être contestées que devant le tribunal administratif. Avec le projet de loi, les CAP ne seront plus consultées que pour les contestations d'entretien professionnel, les refus de temps partiel, de congé formation et de titularisation, les sanctions disciplinaires et les licenciements. Ce sera un recul considérable pour l'ensemble de la fonction publique et l'opacité la plus totale sur la gestion individuelle des agents. L'article 3 prévoit l'instauration de CAP par catégories hiérarchiques (A, B, C) et non plus par corps (avec quelques dérogations possibles malgré tout). La fin de la gestion par corps remet en cause les équilibres entre identités professionnelles et règles de gestion des carrières.



L'article 13 ajoute aux sanctions disciplinaires l'exclusion temporaire des fonctions pour 3 jours et, ce, sans soumission à l'avis des CAP. C'est un levier de subordination supplémentaire des agents.

L'article 7 permet de recruter des contractuels, y compris sur des emplois permanents qui jusqu'à présent étaient occupés en priorité par des fonctionnaires titulaires (malgré de nombreuses dérogations, notamment dans l'enseignement supérieur). Il y aura concurrence entre emploi titulaire et emploi précaire. Il sera possible de mettre des agents en CDI sur des emplois permanents. De plus, l'article 5 prévoit d'ouvrir les postes de direction aux contractuels, l'ensemble des emplois de direction de l'État et de ses établissements publics pouvant être visés.

L'article 6 crée un contrat de projet pour une durée maximale de six ans. Il sera conclu pour mener un projet ou une opération spécifique à terme. Ce type de contrat pourra être enchaîné plusieurs fois dans le temps mais ne pourra en aucun cas déboucher sur un CDI ou une titularisation. D'après le gouvernement, ce type de contrat serait un progrès et correspondrait à une demande de certains secteurs, notamment l'enseignement supérieur et la recherche.

L'article 11 prévoit que la rémunération des contractuels sera fixée par l'autorité compétente en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification et de l'expérience requise. Actuellement la rémunération des contractuels fait référence à la grille de la fonction publique.

L'article 24 introduit la rupture conventionnelle pour les contractuel·les CDIsé·es, qui donnera lieu au versement d'une indemnité et au versement de l'allocation de retour à l'emploi.

Les articles 25 et 26 renforcent la boîte à outils pour accompagner les restructurations de services, avec la mise en place d'une priorité locale de mutation (supérieure aux priorités légales, telles les mesures de carte scolaire, le rapprochement de conjoint ou le handicap), d'un congé de transition professionnelle, et la mise à disposition auprès d'organisations ou d'entreprises privées. La possibilité du détachement d'office des fonctionnaires touchés par une externalisation est prévue, comme à la SNCF. Les modalités et les garanties de retour dans la fonction publique sont inconnues à ce jour.

Enfin, l'indemnité de départ volontaire pour les fonctionnaires va être vraisemblablement réformée et augmentée. Tous les moyens sont bons pour diminuer leur nombre.

In furore. R

Glossaire :

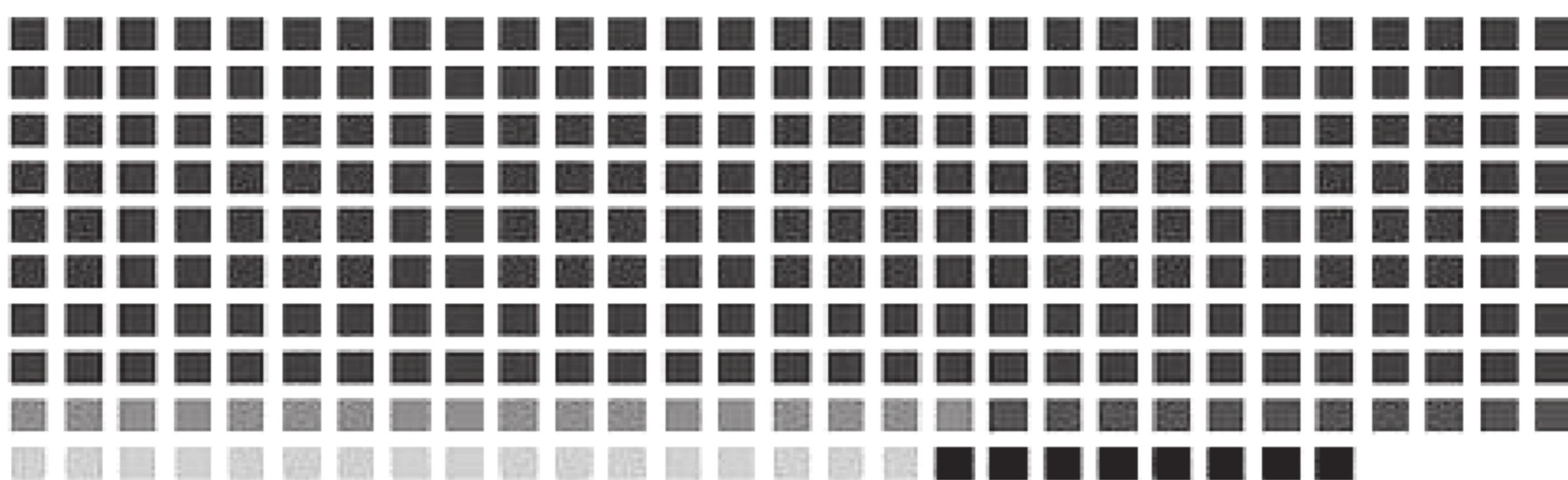
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

CT : Comité Technique.

CAP : Commission Administrative Paritaire.

FS SSCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

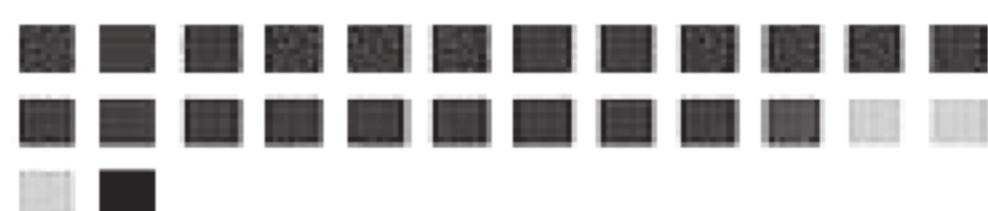
286 Blessures à la tête



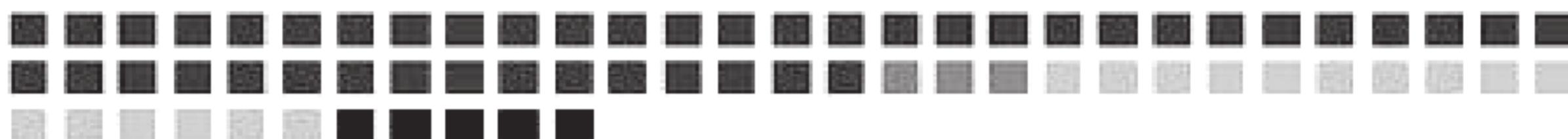
15 Blessures à la main



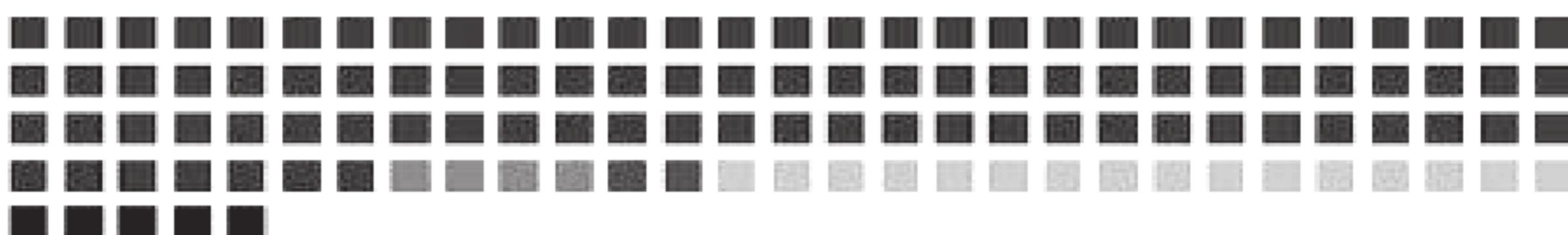
26 Blessures au dos



69 Blessures aux membres supérieurs



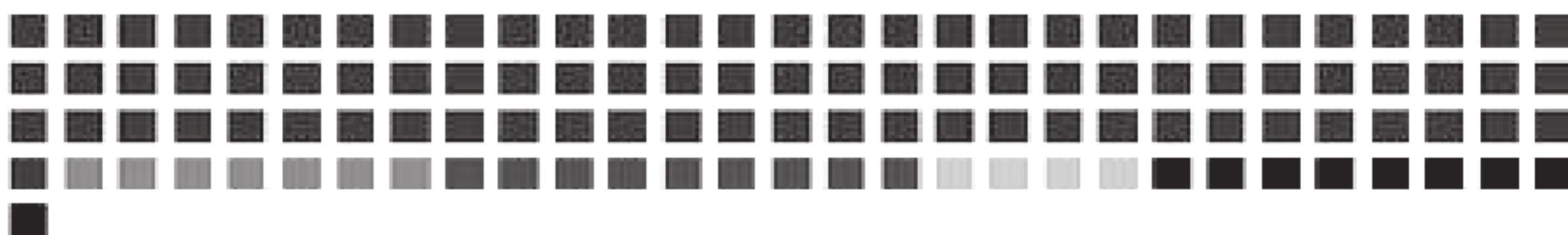
121 Blessures aux membres inférieurs



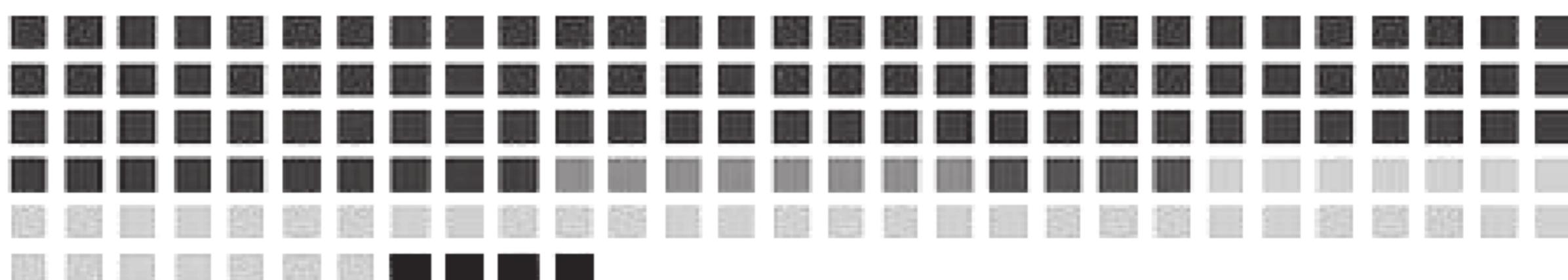
5 Blessures aux parties génitales



117 Autres, non renseignés



156 Intimidations, insultes, entraves à la liberté de la presse



795 signalements

1 décès

286 blessures à la tête

24 éborgné·es

5 mains arrachées

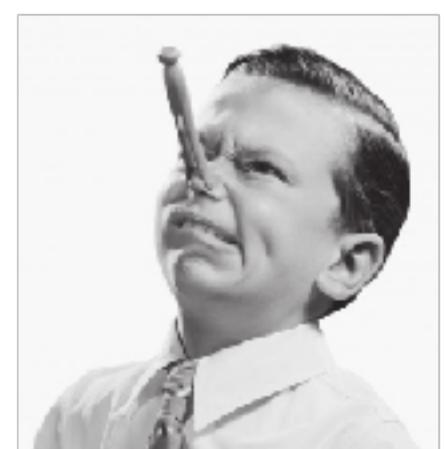


"Allo place Beauvau"

Cette double page est extraite du blog du journaliste David Dufresne qui recense les violences policières (ici sur 6 mois) : <https://www.davduf.net/>

Relents d'égouts #10

Rubrique consacrée à l'actualité des conspis, des confus et d'autres cons... faisant, directement ou indirectement, le jeu de l'extrême droite.



Chouard : le retour d'un confus sur le devant de la scène

Étienne Chouard revient à la mode. On comprend qu'il ait fait le buzz sur Internet avec sa défense du RIC (référendum d'initiative citoyenne), d'autant que la revendication a été portée haut et fort par les Gilets Jaunes et que nombre d'entre elles et eux n'ont pas forcément connaissance de son pedigree. Ce qui est plus gênant, c'est quand Ruffin rend hommage à « *Chouard et ses amis* » ou quand *Le Média* l'invite sur un plateau pour causer des élections européennes. Car Chouard n'est pas seulement un prof d'économie à Marseille qui fait des vidéos sur YouTube. Il compte parmi ses amis de vrais fascistes, il considère que la Révolution française est à l'origine l'usurpation du pouvoir par une minorité (comme chacun sait, la monarchie c'était mieux...), il soutient Asselineau (UPR) et affirme qu'il « devrait avoir le droit d'être antisémite ».

Nous reprenons ci-après les extraits d'une lettre ouverte qui avait été adressée il y a quelques années par le BAF (Bloc Anti Fasciste) à une association* qui avait eu l'idée saugrenue d'inviter Étienne Chouard pour animer un débat.

« Étienne Chouard a joué un rôle important et positif en 2005, en contribuant à la déconstruction du discours officiel dans le cadre du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen (TCE). Étienne Chouard s'est hélas mal remis de cette gloire éphémère. Dénudé de boussole politique et en mal de tribune, il est allé donner des conférences partout où on l'invitait et il a fini par se spécialiser en n'intervenant quasiment plus que dans des réunions d'extrême droite.

Étienne Chouard est symptomatique du confusionisme "rouge-brun" entretenu par une partie de l'extrême droite, dont Soral et Dieudonné sont d'autres tristes expressions. Jouant le registre du discours antilibéral, traditionnellement plutôt de gauche, et même ce-

lui de la critique démocratique radicale des institutions, habituellement plutôt portée par les courants libertaires, Étienne Chouard y ajoute une sauce conspirationniste qui ne trompe pas. Quand il se positionne comme "résistant" face à "l'Empire", il ne fait d'ailleurs que reprendre le vocabulaire et la ligne de Soral.

Le fait qu'Étienne Chouard se réclame de l'antifascisme ne veut absolument rien dire, n'importe qui peut s'en réclamer. Il tente de conserver son vernis démocratique, il souhaite rester fréquentable, mais les faits sont là. Vous ne trouverez peut-être pas de thème ou de référence explicitement fascisants dans son discours, mais le fait qu'il fasse référence de manière positive à des personnalités d'extrême-droite, qu'il n'hésite pas à s'afficher avec elles, qu'il affirme publiquement qu'il y a du bon dans certaines théories rouges-brunes, tout cela le compromet irrémédiablement.

Étienne Chouard parle ainsi régulièrement d'Égalité et Réconciliation (E & R) sur ses sites ou sur Facebook,

**MARDI 21 MAI
À 20H30 • EN DIRECT**

SPÉCIALE EUROPÉENNES PAR DENIS ROBERT

CORALIE DELAUME
ESSAYISTE, AUTEUR DE « LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND N'EXISTE PAS »

ETIENNE CHOUARD
ENSEIGNANT,
PARTISAN DU RIC

DAVID KOUBBI
AVOCAT, AUTEUR DE « UNE CONTESTATION FRANÇAISE »

n'hésitant pas à afficher sa sympathie pour Soral, à réaliser une vidéo avec le néofasciste italien Piero San Giorgio ou encore à animer une conférence avec Marion Sigaut, membre d'E & R, et qu'il présente sur son propre blog comme une "chic fille". De même, il n'hésite pas à qualifier le négationniste et supporter de Faurisson,

*Paul-Éric Blanrue, de "courageux"**. Et sur son blog, Étienne Chouard présente ses modèles : une liste de complotistes avérés, qui sont selon lui, les "vrais antifas : Michel Collon Jean Bricmont, Maxime Vivas, Viktor Dedaj, Thierry Meyssan... : des gens bien, COURAGEUX, eux aussi, que je suis fier de côtoyer, entre autres, à ma petite échelle : des OPPOSANTS À LA GUERRE QUI VIENT, des opposants À L'EMPIRE en formation".*

D'ailleurs, Étienne Chouard est tellement incohérent que tout en qualifiant ses amis de "vrais antifas", il écrit par ailleurs que le racisme, l'antiracisme, l'antifascisme, tout cela se vaut : "À mon sens, l'antisémitisme est, comme le racisme – mais aussi comme l'antiracisme, ou même l'antifascisme, je m'en aperçois aujourd'hui à l'occasion de cette calomnie –, UNE ERREUR DE JUGEMENT QUI CONSISTE À TOUT MÉLANGER, AMALGAMER, simplifier à l'excès : on considère que tous les juifs, ou tous les noirs, ou tous les phallocrates, ou tous les racistes, sont LES MÊMES et méritent LE MÊME TRAITEMENT. C'est manichéen, c'est bête, car le monde n'est pas noir ou blanc." C'est bien là où la boue idéologique rouge-brune apparaît pour ce qu'elle est : une bouillie. [...]

Étienne Chouard entretient une grande confusion, faisant ainsi le jeu d'une partie de l'extrême-droite actuelle caractérisée par son antisémitisme et son soutien à des régimes dictatoriaux (Syrie, Iran, etc.). Étienne Chouard est l'idiot utile de l'extrême-droite. Il cherche à reconquérir la notoriété qu'il a pu acquérir l'espace d'un instant, lors du débat sur le TCE et pour cela il est manifestement prêt aux pires alliances. [...] »

En bref, comme le résumait en décembre dernier Yannis Youlountas sur son blog : « *Sous une apparence anodine, voire sympathique, Étienne Chouard incarne parfaitement la confusion d'une époque troublée, hésitante et contradictoire. Une époque tiraillée entre la révolte lucide (qui mène à l'émancipation sociale) et la colère aveugle (qui mène au fascisme). [...] Alors qu'Étienne Chouard prétend fournir un outil pour favoriser l'émancipation sociale, il participe simultanément, depuis des années, à un phénomène antagoniste qui conduit à la pire des aliénations : un glissement sémantique et stratégique qui profite à Marine Le Pen et à ses complices.* »

Raison de plus pour s'étonner que des dirigeants et médias qui se prétendent de gauche contribuent à le légitimer.

Raph R

* Il s'agit d'Utopia Lorraine, qui l'a invité en janvier 2014. La réunion a bien eu lieu, mais suite au courrier, Utopia a estimé, plusieurs semaines après, que Chouard était décidément infréquentable et qu'elle ne l'inviterait plus.

** Sur une vidéo reprise sur le site de Blanrue, disparue depuis.

Post-vérités

Depuis la campagne électorale de Trump en 2016, on entend beaucoup parler de « post-vérité » et de deux notions apparentées, les fake news et les « faits alternatifs ». Tout cela est révélateur du fait que les dirigeants de cette « grande démocratie » ont basculé dans le grand n'importe quoi. Les faits, la rationalité, cela n'est pas si important, ce qui compte c'est l'émotion et surtout que le spectacle continue au rythme effréné de Twitter. Jusque-là, les dirigeants états-uniens mentaient, certes, mais pas tout le temps, uniquement quand c'était important – par exemple, pour espionner l'opposition démocrate ou pour aller faire la guerre à l'Irak. Aujourd'hui, c'est le règne du mensonge quotidien et assumé : Trump peut dire tout et n'importe quoi et c'est considéré comme presque normal. Le divertissement télévisuel a gagné la Maison-Blanche et l'idée que la vérité compte est simplement passée à la trappe.

À vrai dire, ce fonctionnement des chefs d'État n'est pas tout à fait nouveau. Les dictatures ont toujours reposé sur la force, mais aussi sur le mensonge et la propagande d'État. Que l'on aille en Corée du Nord, en Turquie ou en Russie, on en trouve de nos jours encore de beaux exemples. Pour les dictateurs, qui se prennent tous plus ou moins pour des dieux, la « vérité » est avant tout quelque chose qui se décrète : c'est le produit du pouvoir, les récalcitrants n'ont qu'à bien se tenir. Ce qui est un peu nouveau, c'est la dérive des dirigeants des démocraties occidentales qui adoptent le même rapport pathologique à la vérité. Bien entendu, ils le font à la mode du XXI^e siècle, en zappant d'une question à l'autre, en se contredisant, en mentant, en racontant n'importe quoi. La post-vérité, cette dislocation de la vérité, c'est cela aussi, le glissement vers des régimes autoritaires.

Dans la course au mensonge, l'équipe de Macron n'est pas en reste. L'affaire Benalla a offert l'occasion de se lancer et avec les Gilets Jaunes on a atteint le rythme de croisière. Sur le devant de la scène, on voit surtout le ministre de l'Intérieur, Castaner, qui, depuis des mois, nie les violences policières (voir pages 6-7), dénonce les violences de milliers de casseurs « *prêts à tout, prêts à tuer* », jusqu'à l'invention de l'attaque de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, le 1^{er} mai. Mais Castaner n'est pas seul à jouer cette partition. Macron et le gouvernement sont solidaires, appuient et relaient les mensonges. Mais aussi les médias poubelles comme BFM-TV et quelques autres chaînes, qui ont oublié ce qu'était l'éthique minimale du journalisme et qui se font les relais complaisants des

forces de l'ordre. Mais aussi les juges qui, dans les tribunaux, condamnent des centaines de manifestant·es pour violence ou outrage sur la seule parole des flics, alors que tout le monde sait que ces derniers sont couverts, qu'ils font et racontent n'importe quoi.

Mais le règne de la post-vérité exige plus. Il ne suffit pas d'inonder le monde de fausses informations, il faut aussi effacer les vraies. En bonne logique, dans la fuite en avant du gouvernement, on assiste à des attaques inédites contre des journalistes gênants, parce qu'eux font leur travail. Il y a eu la tentative de perquisition de *Mediapart*, début février, sur l'incitation de Matignon. Il y a ces nombreux journalistes de terrain qui, dans les manifs, sont régulièrement

ciblés par les tirs de LBD 40, quand ils ne se font pas carrément embarquer et placer en garde à vue, comme Gaspard Glanz. Plus récemment, ce sont aussi des journalistes du *Monde* et de *Disclose* qui sont convoqué·es par la DGSI pour avoir révélé des informations gênantes pour le pouvoir, autour de l'affaire Benalla ou de ventes d'armes par la France. Empêcher le dévoilement de la vérité en s'en prenant aux journalistes, voilà qui conduit Macron un peu plus loin dans la dérive autoritaire.

Face à ce déchaînement du mensonge, certain·es en viennent à suspecter toute information qui arrive par un canal institutionnel ou qui émane de grands médias comme relevant de l'intox. Les gouvernants et les médias à leur botte, mais aussi certains grands groupes industriels (Monsanto, Volkswagen, etc.) ont tellement piétiné la vérité qu'on peut facilement tomber dans une paranoïa qui englobe tout : les journalistes, les scientifiques, les médecins, etc., au même titre que les industriels et les politiciens. On se précipite alors sur les sources d'information « alternatives », qui s'inscrivent plus souvent dans la fachosphère ou chez les sectes qu'à l'extrême gauche, et dont l'intérêt pour la vérité et

la rationalité est à peu près aussi bas que celui des gouvernants. En retour, ceux-ci ont beau jeu de dénoncer la montée délirante du complotisme : ils en sont les premiers responsables.

On voit aussi, dans certains milieux militants, quoique de façon plus marginale, monter des conceptions relativistes qui érigent la philosophie du soupçon en stratégie générale de déconstruction des discours. Le « *d'où parles-tu ?* » devient la question prioritaire, qui suppose que la vérité n'est plus accessible à tou·tes mais qu'elle dépend de positionnements identitaires : seul·es celles et ceux qui partagent telle condition (féminine, LGBT, musulmane, etc.) peuvent en dire le vrai et sont



autorisé·es à en parler. Cette stratégie, souvent drapée d'oripeaux libertaires, implique pourtant qu'on ne peut plus échanger, discuter et élaborer des perspectives collectives, et ne fait que conduire aux replis communautaires. Au fond, ce relativisme identitaire partage et, à sa manière, contribue à légitimer le mépris de la vérité des gouvernants.

Quand des gens en viennent à défendre, ici, que la Terre est plate, là, que le génocide des Juifs ou celui des Tutsis n'ont pas existé, ailleurs, que les femmes sont inférieures aux hommes ou que les homosexuel·les sont possédé·es par le diable, quand d'autres défendent qu'à chacun·e convient sa vérité, que la vérité est une question d'identité ou que, finalement, elle pourrait être affaire de goût plutôt que de science... on mesure l'état pitoyable des idéologies ambiantes.

Pour notre part, face aux post-vérités et aux gourous qui les colportent, nous nous en tiendrons à deux anciens adages : « Seule la vérité est révolutionnaire » et « Ni dieu ni maître » !

Léo P. R

LE TOURISME, VOILÀ L'ENNEMI !

Le 26 mai dernier, la section du musée de Louvre de SUD Culture distribuait un tract au titre évocateur : « Le Louvre suffoque. » On y apprend que le musée parisien a accueilli plus de 10 millions de personnes en 2018, soit un nouveau record... qui devrait être battu dès cette année. C'est un fait : le tourisme se développe de manière frénétique : près d'un milliard et demi d'humains ont franchi une frontière cette année pour aller se prendre en photo devant des monuments, des tableaux et des sites remarquables. Et ce n'est qu'un début, car comme s'en félicite Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) : « *La croissance du tourisme, ces dernières années, confirme que le secteur est aujourd'hui l'un des moteurs les plus puissants de la croissance et du développement économique.* »

Alors tant pis pour la planète, car ces « *touristes internationaux* » se déplacent essentiellement en avion. Tant pis pour les droits sociaux, car le développement du tourisme se fait grâce à la déréglementation du droit du travail. Tant pis aussi pour les sites eux-mêmes, qui ne ressemblent plus à rien. Tant pis pour les habitant·e·s les moins riches des villes touristiques, qui sont chassé·e·s pour faire place à des locations en « *airbnb* ». Tant pis encore pour la culture, dont les manifestations les plus remarquables sont transformées en attraction du grand Disneyland mondial.

La sacro-sainte classe moyenne a le droit d'aller montrer sa réussite ailleurs. Encensée par les politiciens, les directeurs des ventes, les philosophes de marché et autres journalistes de garde, elle est le moteur de l'économie mondiale et la meilleure garantie de stabilité politique. Le tourisme, surtout dans sa version internationale, est devenu pour elle un droit individuel inaliénable. Si à 30 ans t'es pas allé faire un selfie devant l'acropole ou le temple d'Angkor, t'as raté ta vie.

Et si encore le tourisme permettait le rapprochement entre les humain·e·s, la coopération, s'il contribuait à la compréhension mutuelle, s'il permettait le dialogue... Mais non le touriste international a besoin de 50 mots d'anglais, d'un smartphone avec perche et d'un compte en banque approvisionné. Avec ça, il ou elle pourra se mettre en scène sur Twitter et assommer ses ami·e·s au retour.

Le tourisme est un péril mortel pour la planète et l'espèce humaine. Si vous voulez faire un geste pour la planète : restez chez vous cet été ! Et si vous avez envie de partage, de rencontres ou d'ailleurs, accueillez des migrant·e·s ! Les plus beaux voyages sont immobiles.

Victor K R



Cercles de silence

Nancy
samedi 29 juin
Place Stanislas à 15 h

Pont à Mousson
samedi 8 juin
Place Duroc à 10 h 30

Génération Pétain



Emmanuel Macron

Suivre

Le #1erMai est la fête de toutes celles et ceux qui aiment le travail, le cherissent, parce qu'ils produisent, parce qu'ils forment, parce qu'ils savent que par le travail nous construisons l'avenir. Merci de porter ces valeurs et d'œuvrer chaque jour pour notre Nation.

07:04 - 1 mai 2019

SOIRÉE SOUTIEN

DE LA QUON VIVE

8 JUIN

19H

SALLE DES ROISES

ouverture :
Damien
Lacorde !

VIENS DANSER!!!

BUVETTE ET
RESTAURATION

DJ
KARAOKE

Jeu

Visiteurs inattendus

Cette position mémorable a été remise à l'honneur par les organisateurs du festival de Marostica, en Italie, qui l'ont présentée il y a quelques années dans leur célèbre spectacle de pièces vivantes joué sur la place principale de la ville. La solution demande finesse et bravoure.

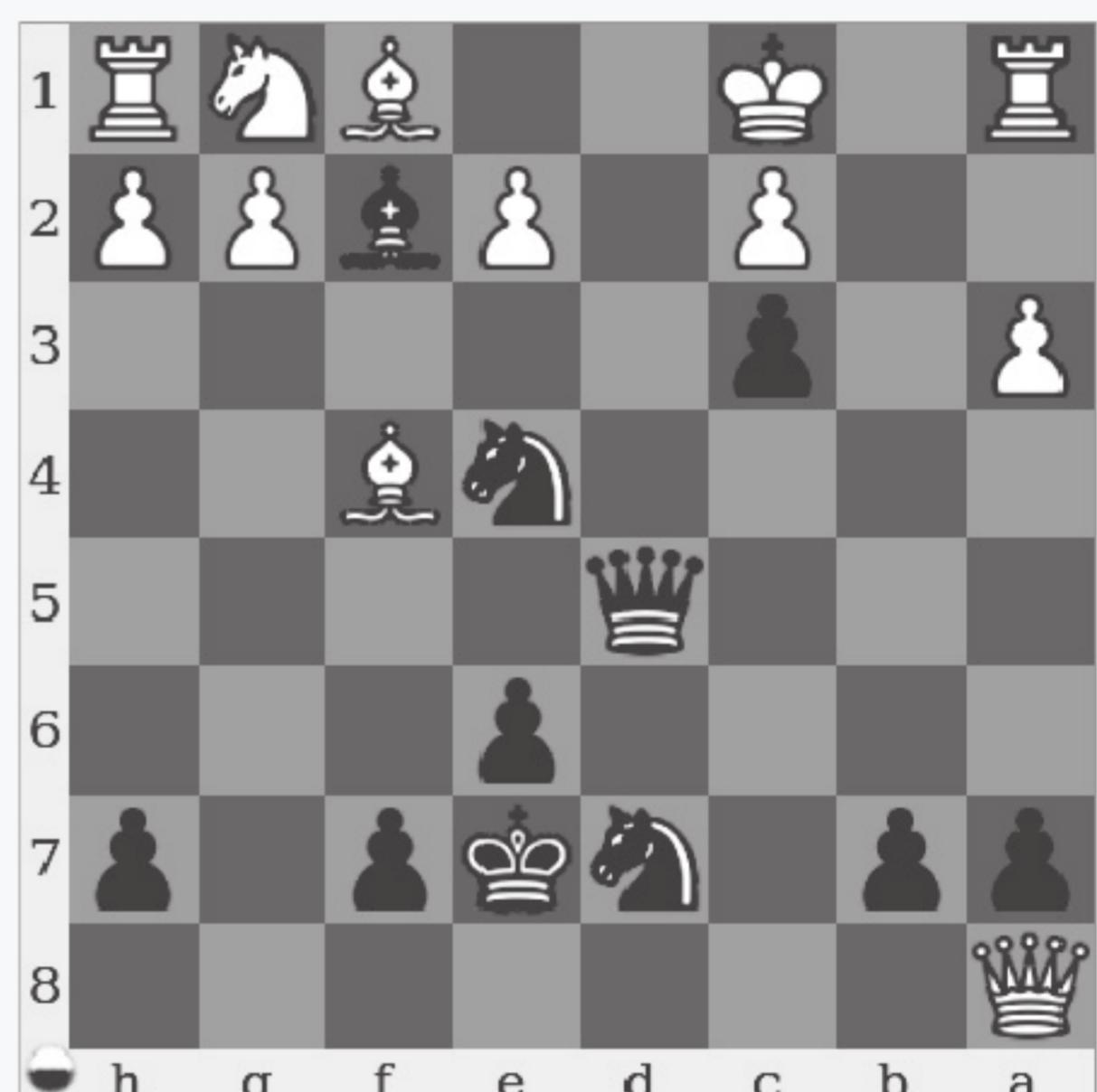
Trait aux noirs.

Solution du numéro précédent-précédent-précédent



1. Bg4!! Nxg4
(sinon la Dame est perdue)
2. Rxf7+ 2... Kxf7
3. Qh7+ 3... Kf6 (3... Ke8 4. Qe7#)
4. Be7#

Lengiel-Pogats, Budapest 1964. *



Prochain numéro : RésisteR! #63

resister@nancy-luttes.net

Comité de rédaction : 24/06/2019 - Date limite d'envoi des articles : 23/06/2019

Points de dépôt :

* Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
* Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy